

daise quitta ses amis et son pays pour venir tenter fortune aux Etats-Unis. Elle vint à Boston, et y est depuis un certain temps employée comme "aide" dans la famille de M. N., à la Limite Nord. Elle a envoyé fréquemment des lettres et, à plusieurs reprises, de l'argent à ses parents en Irlande; mais durant toute cette période, elle ne reçut aucune réponse à ses lettres ni n'entendit parler de ses proches, jusqu'à tout récemment qu'elle eut une réponse à sa dernière lettre qui était la seule qui fût parvenue à sa destination! Cette missive l'informait que sa sœur ayant suivi en Amérique, habitait depuis près de quatre ans New-York.

"En apprenant cette nouvelle, elle se résolut de suite à informer sa sœur de l'endroit où elle résidait et de lui faire parvenir une invitation à se rendre à Boston.—Incapable d'écrire elle-même, elle engagea une femme de sa connaissance à remplir cet office en écrivant pour elle, et lui remit dix dollars pour être inclus dans cette lettre à sa sœur, afin de défrayer ses dépenses. La femme écrivit la lettre; mais, au lieu d'envoyer l'argent, et avec lui l'invitation à venir à la ville, elle empocha les 10 dollars, puis écrivit simplement que "Anne (c'est les deux sœurs qui demeurent à Boston) avait été, depuis quelque temps, très malade, et qu'on l'avait envoyée à l'hôpital, où, comme il n'avait été permis à personne de la voir, elle était sans doute morte!" Bien plus, elle ajouta que la maison à laquelle Anne avait travaillé en dernier lieu, était celle de M. N., en indiquant la rue et le numéro, et offrit même à la sœur, si elle le voulait, de se procurer les effets de la défunte présumée et de les envoyer à sa famille. La malheureuse fille de New-York fut profondément affectée au reçu de cette lettre; elle avait envoyé des lettres à Boston et autres lieux, espérant que sa sœur en recevait quelqueune, mais pas une seule ne lui était parvenue. Cependant, dans la pensée qu'Anne n'était plus, elle écrivit directement à M. N., mais, par suite d'un malentendu entre ce dernier et sa correspondante, sur le lieu où il fallait envoyer réponse, quelques jours s'écoulèrent sans résultat.

"Sur cette entrefaite, la sœur d'Anne éprouva un vif désir de venir à Boston pour s'occuper de recueillir des particularités au sujet de la maladie et du décès de sa sœur, du moins, faire une visite à sa tombe. En conséquence, pas plus d'un jour ou deux après avoir expédié cette lettre à M. N., elle partit de New-York, arriva à Boston, se dirigea vers la maison de ce monsieur, et tira la sonnette extérieure. Il arriva que la personne qui vint lui ouvrir était une autre que sa sœur. Elle demanda donc à celle qui se présenta: "Est-ce ici que M. N. demeure?" La portière lui répondit affirmativement, et remarquant à son tour la frappante ressemblance entre l'interrogatrice et celle qu'elle cherchait, lui demanda si elle était en effet la sœur d'Anne: "Oui, ou est-elle?" "En haut—veuillez entrer."—Mais est-elle encore vivante? est-elle morte? dites-moi! est-elle morte?" s'écria la fille émue en entrant dans la maison; et, tandis que son interlocuteur allait à la recherche d'Anne, sa pauvre sœur succombant à la forte secousse que venait de lui imprimer la nouvelle soudaine qu'Anne était vivante, défailloit et tomba sur le plancher, lorsque Mme N., attirée par ses gémissements, l'aperçut dans cet état comme elle descendait pour en savoir la cause.

"L'entrevue des deux sœurs est plus facile à imaginer qu'à décrire. Celle qui a pris résidence à New-York, y est retournée.

"Un mot de conseil:—Lorsque les personnes qui ne savent écrire désirent envoyer des lettres et de l'argent à leurs amis au delà de l'Atlantique, elles devraient voir de leurs yeux écrire et enfermer l'argent dans les lettres, puis alors les aller déposer elles-mêmes au bureau de poste."

FAITS DE L'ETRANGER.

Le Curé d'une petite commune des environs de Lyon venait de rendre visite à une famille de paysans employée à la misère et à la maladie. Aux consolations évangéliques prodiguées par lui à ces infortunés, le bon prêtre avait joint le produit de ses petites économies, et, appuyé sur sa crosse, il regardait son presbytère, en regrettant que l'exiguïté de ses ressources ne lui permit pas de faire plus de bien.

En rentrant chez lui, il trouva sa gouvernante en altercation avec un facteur des messageries, qui réclamait le port d'une très-petite caisse soigneusement ficellée et cachetée qu'il venait d'apporter. La gouvernante refusait de prendre cette boîte dont le prix du transport lui semblait, quel qu'on fut le contenu, dépasser de beaucoup la valeur. Mais le curé après avoir constaté que le colis portait le timbre de San-Francisco, en Californie, lui était bien adressé, réunit ce qui lui restait d'argent et paya le messager.—La caisse ouverte, il y trouva un lingot d'or avec un billet contenant ces mots:—A Monsieur le curé de B.—"Faible gage d'une éternelle reconnaissance.—" Souvenir du 28 août 1848."— Signé,

CHARLES F., Ancien sergent-major au 17e de ligne, aujourd'hui chercheur d'or en Californie.

Voici maintenant ce qui s'était passé le 28 août 1848: Ce jour là, le curé venait encore de visiter une famille pauvre. Il aperçoit un jeune soldat qui, les yeux hagards, les traits bouleversés, se dirigeait à travers les champs vers la rivière. Le vénérable prêtre l'aborda et le questionna avec la plus grande bonté. Le militaire ne répondit que par un torrent de larmes et voulut continuer sa route; mais le

curé, craignant la possibilité d'un suicide, parvint à l'arrêter, et, malgré la plus vive résistance, à l'entraîner au presbytère. Là, il prit tant de soins de ce jeune homme. Le supplia si instamment de lui ouvrir son cœur, que son hôte fini par lui avouer qu'il avait dissipé l'argent qui lui avait été confié comme sergent-major de sa compagnie. Ce pénible aveu était entrecoupé de sanglots, et le coupable répétait en pleurant: "Ma pauvre mère! ma pauvre mère! si jamais elle savait cela!..."

Dans un désespoir si réel et si profond, une paternelle remontrance devait suffire. Le digne curé ne la fit cependant qu'après avoir remis au soldat repentant 130 francs, montant de la somme que celui-ci avait enlevé à la caisse de la compagnie. C'est à peu près tout ce que je possède, lui dit le vieillard avec un angélique sourire; mais vous devriez être sage, vous travaillerez bien, et un jour, mon enfant, vous me rendrez cet argent, qui est plus à mes pauvres qu'à moi."

"Dépendre la surprise, la joie, la reconnaissance du jeune soldat, serait chose impossible il étroitement convulsivement le vénérable prêtre. Dès que son émotion fut calmée: "Monsieur le Curé, dit il, dans trois mois mon temps de service sera fini. Je vous promets devant Dieu qu'à partir de ce moment je travaillerai de manière que vous serez content de moi."

Et il partit, emportant l'argent et la bénédiction du vieillard.

Le sergent-major a tenu parole. Le lingot d'or envoyé par lui est estimé trois mille francs... Les pauvres du bon curé auront cet hiver du bois et du pain.

Liste des souscriptions en faveur de l'Exposition Industrielle.

Table with 4 columns: Name, Amount, Name, Amount. Lists donors like La Corporation de Montréal, Le Maire de Montréal, etc., and their respective contributions.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur,

Le vif intérêt suscité par le rétablissement de la hiérarchie catholique dans la Grande-Bretagne, me porte à croire que, vos intelligents lecteurs accueilleront favorablement quelques recherches, sur les commencements de notre sainte religion, parmi les premiers habitants de cette contrée fameuse. De plus, le titre de l'Eglise de Sainte Pudentienne conféré à son Eminence le Cardinal Wiseman réveille un certain désir de se remettre en connaissance, avec des noms triplement illustrés par la haute naissance, le malheur et la sainteté. Vous souvient-il de Caractacus, ce vaillant roi des Silures que Tacite fait parler si noblement? Lorsqu'il fut emmené en captivité à Rome il se trouvait avec lui une jeune personne que l'on est autorisé à croire sa fille. Cette jeune personne fut forcée, pour honorer son maître, l'empereur Claude, de prendre le nom de Claudia. Devenue, d'après les traditions, l'épouse du Sénateur Paldens, elle eut quatre saints enfants; de ces enfants l'un se nomma Sainte Pudentienne, patronne de l'Eglise dont le titre a été conféré au Cardinal Wiseman. Cette même Claudia est citée dans les sautes de la seconde Epître de St. Paul, écrite de Rome à Timothée. De ces faits et de certains rapprochements, on conclut, avec beaucoup de probabilité, que l'illustre Bretonne fut disciple de St. Pierre et de St. Paul, qu'elle intercéda auprès d'eux en faveur de son pays natal, et fut l'instrument de la conversion de la Bretagne.

"Si l'on comprend bien St. Gildas, dit un grave historien, quand on lui attribue de faire remonter cet événement à la période qui s'étend de l'année 51 à 61 après J. C., son récit viendrait corroborer d'une manière remarquable la tradition qui regarde le séjour de Caractacus à Rome, comme la première occasion de rapports religieux qui s'établirent entre cette ville et la Bretagne. Car l'année 58, qui vit retourner plusieurs membres de la famille du roi Anglais dans leur pays, est la date précise assignée par Baronius à l'arrivée de St. Paul à Rome, et au voyage de St. Pierre dans l'Europe occidentale."

Le Cardinal Wiseman confirme lui-même la tradition ici mentionnée; lorsqu'il annonce aux Catholiques d'Angleterre qu'il a reçu pour titre, l'Eglise de Ste. Pudentienne, "où l'on croit avec raison, dit Son Eminence, que St. Pierre a joui de l'hospitalité de la famille noble et en partie Anglaise du Sénateur Paldens."

Un autre descendant du Caractacus est regardé comme un propagateur de la foi dans la Bretagne. Ce rejeton du vaillant roi des Silures se nommait Lucius. On croit qu'il était l'arrière-petit-fils du héros malheureux. Il hérita d'une portion de l'autorité que Claude accorda autrefois à son bis-aïeul.

La date de la conversion du prince Breton n'est pas facile à préciser; elle a été le sujet de vives controverses. Voilà, au reste, comme le Vénérable Bède rapporte le fait dans son histoire ecclésiastique: "En l'an 156 de l'incarnation de Notre Seigneur, Marc-Antoine, le quatorzième successeur d'Auguste, parvint à la toute-puissance conjointement avec son frère Aurèle-Commode. C'est dans ce temps qu'un saint homme, nommé Eleuthère, fut investi du pontificat de l'Eglise romaine, et que Lucius, roi d'Angleterre, lui adressa une lettre, le priant de le faire chrétien par acte de son autorité. Il ne tarda pas à obtenir l'objet de cette pieuse demande, et les Anglais ayant reçu la foi, ils la conservèrent entière et pure, dans le calme et la paix, jusqu'au temps de l'empereur Dioclétien."

On observe avec raison, que ces paroles de Bède n'impliquent pas une contradiction du récit, qui fait remonter la prédication de l'Evangile, en Angleterre, au temps des Apôtres, elles constatent seulement, ce qui est connu d'ailleurs, que le christianisme ne fut pas généralement connu de la nation Anglaise avant le règne de Lucius.

L'histoire nous apprend que les demandes du roi Breton rejoignent tellement le cœur du bon pape Eleuthère qu'il fit chanter le Gloria in excelsis en commémoration de cet heureux événement.

Deux saints évêques nommés Fugat et Damián, furent envoyés en Angleterre par le St. Père. Ces deux évêques instruisirent et baptisèrent le roi et toute sa famille, évangélisèrent la Bretagne pendant trois ans; ils retournèrent ensuite à Rome donner des nouvelles de leurs succès, puis ils revinrent continuer leurs travaux apostoliques jusqu'à leur mort arrivée en l'an 191, d'après les martyrologes Anglais.

Le roi Lucius mourut, en odeur de sainteté, à peu près dans le même temps. Son nom se trouve dans le martyrologe romain, à la date du 3 de décembre. Voici les mots qui le concernent: Curia in Germania, sancti Lucii Britannorum Regis, qui primus ex his regibus Christi fidem suscepit, tempore Eleutherii Papae.

Il ne faut pas s'étonner de voir placer le lieu de sa mort en Germanie, parce que suivant une antique croyance, il passa les dernières années de sa vie, à répandre la bonne nouvelle de l'Evangile, parmi les nations de la Suède et de l'Allemagne. On sait peu ce que fut la Religion pendant le siècle qui suivit la mort de Lucius; Gildas et Bède nous apprennent pourtant que l'Eglise d'Angleterre fut florissante durant cette époque.

"Il parait, dit le Dr. Oakley, que l'Eglise d'Angleterre était placée sous le gouvernement de vingt-huit évêques et de trois métropolitains, dont Londres était le premier siège. Il y avait donc alors, en Angleterre, une hiérarchie catholique parfaitement établie. Comment se fait-il qu'à la fin du VI siècle il n'en reste si peu de traces, que le Grand-Pontife Grégoire soit obligé de la reconstituer? C'est que la barbarie des Saxons était venue la ren-

verser et la balayer du sol breton au milieu des souffrances et des tortures. Mais la hiérarchie catholique créée par le Pape Grégoire le-Grand sera-t-elle plus heureuse que celle commencée par St. Eleuthère? Non. Elle périra dans les étreintes d'une autre barbarie, de la barbarie d'un roi chrétien, "mais que ses passions brutales fusaient descendre au niveau des anciens chefs des Merciens et des Northumbres" (L. Venillot).

La hiérarchie catholique est encore une fois rétablie en Angleterre. Sera-ce pour longtemps? Si nous ne faisons attention qu'aux clamours vociférés sur toutes les gammes à la nouvelle de sa réhabilitation, notre réponse pourrait être négative; mais si nous considérons les progrès du catholicisme dans la Grande-Bretagne, la haute position des hommes qui l'embrassent, les divisions qui existent dans le camp protestant, notre réponse peut être affirmative. C'est du moins l'opinion d'un humble

CHRONIQUEUR.

EXTRAITS DE JOURNAUX.

(De la Minerve.)

Aux Catholiques de Montréal.

Messieurs et bien chers citoyens,

L'Institut Canadien dans sa séance du 14 de ce mois, nous fait le reproche de ne pas le soutenir de notre patronage et de notre bourse.

Si l'Institut Canadien voulait faire un peu l'examen de sa conscience, il me semble qu'il pourrait trouver les raisons qui nous empêchent de lui donner la main, comme il le désire.

Personne n'ignore que, à plusieurs reprises, l'assassin, le traître, l'impie Mazini a reçu les applaudissements de l'Institut Canadien.

Cet apostat et tous les brigands, qui par son ordre ont chassé le Pape de Rome, assassiné les prêtres, pillé les églises, ont été traités, par la majorité de l'Institut, de héros dignes de régner dans le cœur des générations futures, et de servir de modèles à nos arrière-neveux.— Dans les mêmes séances de l'Institut, notre vénérable et Saint-Pontife Pie IX, ainsi que les Pontifes Romains ses prédécesseurs étaient traités d'usurpateurs et de tyrans imbeciles ou sanguinaires!

Pendant que chacun de nous, catholiques, nous nous réjouissons du retour de notre St. Père le Pape à Rome, l'Institut Canadien déclarait par une majorité, que le retour du Pape au tombeau de St. Pierre, était une honte, un malheur pour l'humanité!

Tandis que nous, catholiques, bénissons Dieu, dans toute la sincérité de notre âme, des succès qu'il avait accordés aux armes Françaises à Rome, l'Institut Canadien déclarait que les Français avaient trahi les intérêts de l'Europe et du monde entier, en remettant le Pape sur son trône et en chassant les brigands qui s'étaient emparés de la Capitale du monde chrétien:—

Je ne veux pas dire à Messieurs de l'Institut qu'ils ont, dans ces circonstances et dans bien d'autres, méconnu, oublié, trahi les vrais intérêts de la morale, de la justice et de la religion; qu'ils ont réjoui les ennemis du Catholicisme, qu'ils ont manqué de respect à leurs parents et à leurs concitoyens catholiques; qu'ils ont, en un mot, donné la main aux impies de l'Europe, ils seraient capables de me prendre pour un Jésuite, tant ils que je suis loin d'en être un.

D'ailleurs, ce serait trop dur pour les oreilles délicates des jeunes Messieurs de l'Institut. La majorité de ce excellent Institut de Montréal, pourra bien, comme elle l'a fait, l'hiver dernier, traiter nos Papes de brigands et d'usurpateurs, nos évêques de tyrans mitrés, les membres inférieurs du sacerdoce, de pré-traille ignorante et fanatique, (sic) et tous les catholiques qui ne pensent pas comme elle, de bédoux, de sacerdotains, et ce qui est pis que tout cela à la fois, de Jésuites: mais, c'est à condition que personne ne répondra sur le même ton. Eh bien! passe: Que personne ne rende le change. Que la tristesse et la douleur des Catholiques ne s'expriment que par le silence, que personne n'élève publiquement la voix pour défendre la religion et ses ministres outragés, mais au moins que ces jeunes et estimables Messieurs de l'Institut ne portent pas la naïveté jusqu'à nous demander, à nous Catholiques, pourquoi nous ne nous unissons pas à des personnes aussi avancées

DANS LES LUMIERES DU SIECLE, et pourquoi nous ne payons pas de notre argent pour faire disséminer des principes destructifs de tout ce qu'il y a de plus grand, de plus vénérable et de plus saint sur la terre, le sacerdoce et la religion catholique.

PIERRE.

(Du Journal de Québec.)

Le Tablet de Dublin flagelle d'une manière cruelle un M. Corballis qui s'est posé le champion du ministère impérial relativement aux collèges mixtes, et donne à comprendre, dans une lettre adressée au Catholic Standard, qu'il tient de l'archevêque de Dublin "son inappréciable ami (my invaluable friend)" que treize évêques ont protesté contre la décision du Concile National irlandais, condamnant les collèges mixtes, et que l'archevêque de Dublin lui-même est à la tête de cette opposition, approuvant conséquemment les collèges royaux.

Le Tablet donne le démenti le plus formel et le plus direct à cette assertion et se déclare autorisé à dire qu'il n'y a pas en l'ombre d'une division parmi les évêques assemblés en Concile National, pas même le plus léger dissentiment momentané, tous condamnant et avec eux l'archevêque de Dublin, les collèges mixtes. La division a porté sur les peines ou

la nature des peines infligées par le Concile, contre ceux qui enfreindraient ses décisions.

Il en est de cette assertion de M. Corballis, répétée par les journaux anglais, connue de l'excommunication du Piémont par le Souverain Pontife, faite aussi à plaisir ou par ignorance, par les mêmes journaux. Ils ont dit que non seulement treize évêques sur vingt-sept ou vingt-huit avaient protesté contre la décision du Concile; mais même que le pape avait reçu avec surprise et un mécontentement visible.

NAISSANCE.

En cette ville, le 4 du courant, la Dame de M. L. J. Gauthier, a mis au monde une fille.

DECES.

A St. Athanase, le 7 du courant, à l'âge de 31 ans, Dame Elmire Duquet, épouse de Joseph Charland, écrivain. La beauté et l'aménité du caractère de cette pieuse Dame lui avaient concilié l'estime et l'amour de tous ceux qui la connaissaient. Elle a succombé après des souffrances longues et cruelles, et après avoir payé à la nature son tribut de douleurs, elle a remis son âme comblée de mérites entre les mains de son Créateur, ravie par la mort aux embrassements d'un époux chéri, de sa mère et d'enfants en bas âge pour qui la tendresse maternelle, ce baume de l'enfance, n'aura été que le rêve d'un beau jour. Bien des regrets l'ont suivie dans la tombe. Mme Charland était la sœur de l'infortuné Duquet exécuté durant nos derniers et malheureux troubles politiques, à la fleur de l'âge.

A Québec, le 4, après une longue maladie, à l'âge de 80 ans, Marguerite Rucette, veuve de M. Nicolas Latellier.

En cette ville, le 10 du courant, Jean Louis Prudent, enfant de J. U. Beaudry, Ecr. Avocat.

ANNONCES.

BAUME DU DR. WISTAR.

On a reconnu, depuis longtemps, que le cerisier sauvage possédait de grandes et précieuses propriétés. Ce fut d'abord admis par les Arabes, qui regardaient une décoction de ses feuilles ou de son écorce comme le remède le plus efficace pour plusieurs maladies. Ce fut ce qui attira l'attention de Dr. Wistar respectable praticien de la Virginie. Il découvrit la vertu médicinale des cerises sauvages, prouva leurs effets, et employa sans aucun mélange, ou en combinaison avec d'autres agents. Il a aussi trouvé qu'on pouvait beaucoup augmenter leur effet naturel, en y mêlant d'autres ingrédients dont les propriétés sont généralement bien connues, et par ce moyen composer un remède d'une grande valeur dans les maladies de poitrine, de gorge, etc., maladies très-fréquentes et très-fatales dans nos villes et qui font ordinairement plus de victimes que toute autre maladie.

A vendre à Montréal, par Wm. Lyman et Cie, et par John Cartor et Cie, rue St. Paul: aussi par Alfred Savage et J. Lyman et Cie, Place d'Armes.

Montréal, 10 Décembre, 1850.

ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANÇAIS SANS MELANGE.

M. M. HERVÉON & Cie., sollicités par des membres de leur famille, résidant aux portes de Bordeaux et en position incontestablement favorable, viennent de recevoir par le navire "l'Arthur" un ASSORTIMENT de COGNAC et de VINS de qualités diverses, purs et généreux, qu'ils se proposent de vendre en gros et en demi gros, à des prix excessivement modérés. C'est l'occasion pour les amateurs et pour le public en général, de renoncer à ces mélanges finsistes et corrompus, à ces mixtures destructives des santés les plus robustes. C'est aussi une opportunité pour M. M. du clergé, de se procurer un Vin pur, échangé à la religion et de la religion; et à des montants qui ne permettent même pas de donner un nom à certaines boissons détériorées jusqu'à leur essence. Adresse: M. M. HERVÉON & Cie., coin des rues St. Vincent et Notre-Dame, N° 54—

Montréal, 3 Décembre, 1850.

BAZAR

DE LA

SOCIÉTÉ DE ST. VINCENT DE PAUL.

Le Public est respectueusement informé, que le BAZAR annuel de la Société aura lieu en DÉCEMBRE sous la direction des Dames ci-après nommées, qui ont bien voulu se rendre à l'appel du Comité.

MADAME LA MAÎTRESSE,

ASSISTÉE PAR

Mme FURNISS, Mme DUMMOND, M. MASSON, "BURRBT", "DESARATS", "WILSON", "DEMAS", "COULLEAD", "DORION", "LYVESQUE, Mme DESCHAMBAULT. Le Comité a l'espoir que déjà plusieurs Dames ont préparé divers objets qui sont destinés pour ce Bazar, et que d'ici au jour qu'il aura lieu, chacun emploiera ses moments de loisir à confectionner de petits ouvrages tant de fantaisie que d'utilité, qu'ils voudront bien remettre ainsi que toutes autres contributions d'aucun genre, à aucune des Dames directrices. La saison rigoureuse qui nous arrive rapidement, et la misère qui règne autour de nous, est un sûr garant que chacun contribuera autant que possible à cette grande œuvre, qui est la seule ressource que la Société ait pour venir au soulagement de pauvres. Le lieu et le jour du Bazar sera annoncé dans un avertissement subséquent.

GABRIEL BÉGIN ECOLESIASTIQUE ET CIVIL

POUR 1851,

A vendre chez E. R. FABRE et Cie., Rue St. Vincent, N° 3.

19 nov. 1849.

HECTOR L. LANGEVIN, AVOCAT.

BUREAU, coin des rues St. Vincent et Ste. Thérèse, au dessous de l'établissement de la Minerve.

Montréal, 8 novembre 1850.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Priote, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarras des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.